PROGRAMME

TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) RESSOURCES HUMAINES EN ALTERNANCE

VOTRE FORMATION

OBJECTIFS

Dans le respect des règles juridiques, l'assistant(e) ressources humaines assure tout ou une partie des opérations liées à la gestion administrative du personnel.
Il contribue au recrutement de nouveaux collaborateurs et au développement des compétences.

PRÉREQUIS

Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac ou justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine des Ressources Humaines de au moins un an.
Ils doivent également avoir une bonne maîtrise des outils informatiques et des compétences en communication écrite et orale.
L'admission à cette formation nécessite un entretien préalable.

PROGRAMME DE FORMATION

- **Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines**

Assurer la gestion administrative du personnel
Assurer la gestion des variables et paramètres de paie
Mettre en place et suivre les indicateurs ressources

- **Contribuer au développement des ressources humaines**

Contribuer aux opérations liées à la gestion des emplois et carrières
Contribuer au processus de recrutement et d'intégration du personnel
Contribuer à l'élaboration et au suivi du développement des compétences du personnel

Activités transversales
Préparation au dossier professionnel
Examen blanc

- Session d'examen

DURÉE & RYTHME DE L'ALTERNANCE

- 12 mois : 400 heures / 1 jour en formation (7h30) / 4 jours en entreprise
- Formation en présentiel au CFA Adalia School : 232 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT-57970 YUTZ ou Metz
- La formation peut démarrer tout au long de l'année

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le suivi de la formation est assuré par des formateurs spécialisés dans le domaine des Ressources Humaines.
- Les candidats bénéficient également d'un accompagnement personnalisé tout au long de la formation.
- L'évaluation du résultat est réalisée par des épreuves écrites et orales ainsi que par la présentation d'un projet professionnel.
- Une mise en situation professionnelle (3H30), Un entretien technique (30MIN), Un entretien final (20MIN)
- Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.
- Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

CODE RNCP EN DATE DU 24/09/2025

41366

Ce titre professionnel est certifié par le ministère du plein emploi et de l'insertion

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

ADALIA Consulting

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Jeux de rôle, simulation, discussion et débats
- Accompagnement personnalisé et régulier ;
- Moyens pédagogiques : Kit Pédagogique - Diaporama - Supports “clé en main” - Supports audio et visuels - Outils multimédias
- Notre espace de formation dispose d’outils de travail modernes et performants comprenant :

- Des écrans interactifs tactiles, la clé d'un apprentissage, d'un développement et d'une interaction optimale avec les apprenants
- Ressources documentaires Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels ; conforme aux RC des TP et CQP

PASSERELLES

Suite à cette formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d’étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le secteur :

- Bachelor chargé des Rh (niveau 6) (Bac +3)

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, Prenez contact avec l’un de nos conseillers, joignables au 0382518599

DÉBOUCHÉS

- Assistant ressources humaines
- Assistant formation
- Assistant recrutement
- Assistant RH et paie
- Gestionnaire des emplois et carrières
- Chargé des ressources humaines

CODES ROME

- M1501 : Assistanat en ressources humaines.
- M1502 : Développement des ressources humaines.

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

En terme d’accessibilité pédagogique : si vous êtes en situation de handicap (moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique, maladies invalidantes) nous vous remercions de contacter directement notre référent handicap en amont de votre inscription par courrier électronique à l’adresse **referenthandicap@adaliaschool.fr**

FINANCEMENT

En contrat d'apprentissage et de professionnalisation : la formation est prise en charge à 100 % par l'employeur via le financement OPCO
Salaire en apprentissage est de 43 % à 100 % du SMIC.
Salaire en professionnalisation est de 55% à 100% du SMIC

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Nos formateurs sont avant tout des professionnels du secteur, forts d’une solide expérience de terrain et de qualifications reconnues, ce qui leur permet de transmettre des savoirs directement applicables en entreprise.

MODALITES D ACCES

La procédure d’admission et d’inscription et ouverte se fait directement auprès de l’école ADALIA SCHOOL. Les candidatures sont acceptées jusqu’au début de la formation, sous réserve des places disponibles.
L’intégration peut intervenir jusqu’à 3 mois avant ou après la signature du contrat, conformément à la réglementation en vigueur.
Une fois votre dossier de candidature complété, vous serez contacté sous 48h pour fixer une date d’entretien individuel.

TAUX DE RÉUSSITE : 2023-2024

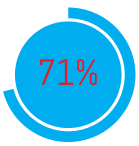

TAUX DE RÉUSSITE : 2024-2025

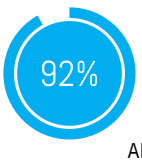

TAUX DE SATISFACTION GLOBAL

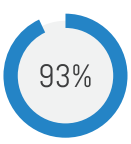

TAUX D’INSERTION A 6 MOIS

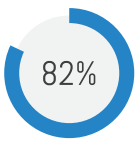

ADALIA Consulting le 19/03/2026